

République Française

Département de la Savoie

**COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE**  
**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
 Séance du vendredi 24 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Virginie FREYNET TICHADOU, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Emilie VELLETAZ, Michaël CHARMEAUX, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROC & Françoise BOISSET (12).

Etaient excusés : Gaëtan DE GRACIA / pouvoir à Virginie FREYNET TICHADOU & Corentin LALLAU BAZIN / pouvoir à Michaël CHARMEAUX (2).

Etaient absents : David SANTIN-JANIN (1).

Date de convocation : 16 mars 2023.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

*BIBLIOTHEQUE COMMUNALE*

**OBJET** : CONVENTION SOCLE - Conseil SAVOIE MONT BLANC / 2022 - 2027

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention socle 2022 - 2027, et dont la signature est obligatoire pour accéder aux services de la Direction de la Lecture Publique.

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

↳ **Approuve** la convention susvisée et annexée à la présente délibération.

↳ **Autorise** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire, notamment cette convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
 Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, Alain COMBAZ

Le Secrétaire,  
 Michel GRANGE

Le Maire,  
 Alain COMBAZ


